

La Règle “JOMINI”

Ces listes calculées selon le budget consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.

Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.

Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :

- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS
- une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)

A - France

A9- La Première restauration (14 avril 1814 - 20 mars 1815)

Napoléon Ier signe le 14 avril 1814 le traité de Fontainebleau et son abdication. La paix est conclue avec les Alliés le 30 mai : le premier traité de Paris rétablit la France dans ses frontières de 1792, avec quelques gains territoriaux destinés à ménager les sentiments des Français... et des pertes dans les colonies (Tabago, Sainte-Lucie et l'Île de France).

Louis XVIII prend le 12 mai une ordonnance qui réorganise les corps d'infanterie de l'armée française afin de « déterminer la force et l'organisation de l'infanterie de l'armée française pour le pied de paix » et abandonner le drapeau tricolore au profit du drapeau blanc du royaume de France. Talleyrand, ministre des Affaires étrangères, permet à la France de participer au Congrès de Vienne et de se maintenir au rang des grandes puissances. Les réductions d'effectifs que subit l'armée, et les difficultés que rencontrent les militaires, entraînent un sentiment d'injustice de leur part, et la montée d'oppositions au régime parmi les soldats déjà échaudés par l'abandon du drapeau tricolore. La Charte de 1814 rétablit le pouvoir royal en préservant une part des droits individuels acquis durant la Révolution. Le régime tente de réconcilier le pays, ce qui déçoit les monarchistes les plus extrêmes qui espéraient une vengeance pour les torts subis pendant la période révolutionnaire. Avec le retour en puissance de l'Église, les mécontentements montent et Napoléon regarde depuis son île...

Napoléon Ier débarque en France le 1er mars 1815. Avec une armée d'abord réduite, il fédère les mécontents et marche à travers le pays. Le roi, qui y voit d'abord l'occasion de se débarrasser de lui, ne parvient pas à l'arrêter, tandis que de plus en plus de troupes le rallient. Louis XVIII quitte Paris le 19 mars, et le régime s'effondre le lendemain, à l'arrivée de Napoléon aux Tuileries. Ce seront les Cent-Jours.

Cette armée n'a guère d'intérêt si ce n'est celui de montrer le socle sur lequel Napoléon va en quelques jours reconstruire une armée pour d'opposer à l'Europe.

Composition

Garde

Infanterie

- 2 régiments des grenadiers à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons), dissous et

La Règle “JOMINI”

recrétés sous le nom de Corps royal des grenadiers de France

- 2 régiments de chasseurs à pied de la Garde (vieille garde – 2 bataillons), dissous et recrétés sous le nom de Corps royal des chasseurs à pied de France
- Régiment des fusiliers grenadiers de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons) dissout le 30 avril 1814
- Régiment des fusiliers chasseurs de la Garde (moyenne garde – 2 bataillons) dissout le 30 avril 1814
- Régiment des marins de la Garde (2 bataillons) dissout le 30 avril 1814
- 31 Régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde, tous dissous le 30 juin 1814
- 19 régiments de Voltigeurs de la Garde (jeune garde – 2 bataillons), tous dissous le 30 juin 1814
- Régiment des flanqueurs grenadiers (jeune garde – 2 bataillons) dissout 1er décembre 1814
- Régiment des flanqueurs chasseurs (jeune garde – 2 bataillons) dissout 1er décembre 1814

Cavalerie

- Gardes du Corps : corps (re)créé le 25 mai 1814, officiellement à 6 compagnies mais seulement 4 effectives, qui se replia sur la Belgique au retour de « l'Ogre Corse » mais
- Maison Rouge du Roi : ensemble des troupes d'élite de la Maison du Roi (Gendarmes de la Garde, Mousquetaires, Cheval-légers) créé le 25 mai 1814, équivalent à un régiment, qui se replia sur la Belgique
- Grenadiers à cheval du Roi et Gardes du Corps de Monsieur, deux petits régiments qui ensemble forment un régiment d'élite. Ils se replièrent en Belgique.
- 1er et 2ème régiments des grenadiers à cheval de la Garde : 2ème dissout, 1er devient Corps royal des cuirassiers de France mais cuirasses non livrées.
- Régiment des dragons de l'Impératrice (vieille garde) devenu Corps royal des dragons de France
- Légion des gendarmes d'élite, devenu gendarmerie des chasses
- 1er régiment des chasseurs à cheval de la Garde, renforcé par l'escadron de Mameluks de la Garde, Mamelouks dissous, chasseurs deviennent Corps royal des chasseurs à cheval de France
- 1er régiment des cheveu-légers lanciers (polonais) (vieille garde) dissout le 30 avril 1814 et rentre en Pologne
- 2ème régiment des cheveu-légers lanciers (hollandais) (moyenne garde) devenu Corps royal des cheveu-légers lanciers de France
- 2ème groupement du 2ème régiment des cheveu-légers lanciers (français) (jeune garde) le 10 janvier 1813 dissout le 30 avril 1814
- 4 régiments de Gardes d'Honneur (jeune garde) le 29 juillet 1813, supprimés juin 1814
- 1er et 2ème régiments des éclaireurs à cheval (français - vieille garde) et 3ème régiment (polonais - jeune garde) dissous le 30 avril 1814
- Régiment des Krakus (jeune garde) formé 25 septembre 1813, dissout en 1814

Artillerie

- 2 batteries d'artillerie à pied des Gardes du Corps regroupée, à 50% de pièces de 6 livres et 50% d'obusiers de 24.

Infanterie

Infanterie de ligne

- 90 régiments de ligne à 3 bataillons dont 9 régiments portent un nom

Infanterie légère

- 15 régiments d'infanterie légère à 3 bataillons dont 6 régiments portent un nom

La Règle “JOMINI”

Troupes particulières :

- Bataillon des Chasseurs d'Orient dissout le 15 septembre 1814
- Les bataillons coloniaux de pionniers dissous 1er janvier 1815 et 2 bataillons coloniaux formés
- 2 Bataillons de Chasseurs Corses (en Corse)

Infanterie étrangère

- 4 régiments suisses de ligne à 3 bataillons. Ramenés à 2 régiments « étrangers » en 1814
- Régiments étrangers dissous et 1er Régiment étranger reformé 1er janvier 1815
- Régiment d'élite de marche du 1er Régiment étranger dissout 1er janvier 1815
- Régiment de la Vistule à deux bataillons formé le 18 juin 1813 avec les restes de la Légion de la Vistule, dissout 1er janvier 1815
- Régiment albanais dissout 14 juin 1814

Infanterie de milice

- 107 compagnies de réserve (une dans chaque département, à l'exception de la Seine qui s'en voyait attribuer deux), supprimées 31 mai 1814
- 1er Régiment du Rhône à 2 bataillons dont 1 venant de la Légion Lyonnaise (valeur 1 seul bataillon) créé le 25 janvier 1814, licencié 10 Mai 1814
- 3 corps francs, valeur environ 1 bataillon chacun, aux alentours de Paris début 1814, licenciés 20 mai 1814
- Garde nationale ramenée aux seules garnisons locales le 16 juillet 1814

Cavalerie

Cavalerie lourde

- 14 régiments de cuirassiers, 2 dissous le 1er janvier 1815
- 15e cuirassiers sans doute formé à l'aide des dépôts des 2°, 3° et 4° Cuirassiers lors du siège de Hambourg entre mai 1813 et mai 1814 mais existence à prendre avec précaution.
- 2 Régiments de carabiniers, regroupés en un corps-brigade des « Carabiniers de Monsieur » par l'ordonnance royale du 16 juillet 1814
- 23 régiments de Dragons, 8 dissous entre mai et août 1814

Cavalerie légère

- 14 régiments de Hussards, 2 dissous le 12 mai 1814, 2 le 16 juin, 4 le 1er août
- 30 régiments de Chasseurs à cheval, 13 dissous le 8 juin 1814
- 9 régiments de cheveau-légers lanciers, 3 dissous le 12 mai 1814
- Contingent à cheval de lanciers de corps francs, aux alentours de Paris début 1814, licenciés 20 mai 1814

Cavalerie étrangère

- Chasseurs à cheval ioniens (Illyrie), dissous en 1814

Artillerie

- Huit régiments d'artillerie à 4 compagnies de campagne de 8 livres ou parfois de 6 livres et une compagnie de réserve de 12 livres.
- 2 compagnies d'artillerie à cheval de 4 livres par régiment d'artillerie
- des compagnies de canonnières garde-côtes et d'artillerie de garnison sédentaire.

Liste d'armée

Par convention, l'on n'a pas gardé les unités dissoutes avant le 1er juillet 1814.

Min	Max	Nom	Description	Val.	Condition et note
1	1	Général en chef	Général en chef 1 plaq	200	
0	3	Sous-Général	Sous-général 1 plaq	120	1 pour 8 unités

La Règle “JOMINI”

0	100	Colonel	Colonel 1 plaq	10	1 pour 5 unités
4	270	Infanterie de ligne	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	9 régiments portent un nom
0	4	Corps royal des grenadiers de France	Infanterie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	33	Grenadiers à pied de la Garde dissous et recréés – 1 pour 6 unités de ligne
0	12	Bataillons suisses de ligne	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Ramenés à 2 régiments en 1814
0	62	Régiments des Tirailleurs (grenadiers) de la Garde	Infanterie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	26	tous dissous le 30 juin 1814
0	2	Bataillons coloniaux	Infanterie lourde Normal 3 plaq	25	Bataillons coloniaux de pionniers dissous 1er janvier 1815 et 2 bataillons coloniaux formés
1	45	Infanterie légère	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	6 régiments portent un nom – 1 pour 5 unités de légère
0	4	Corps royal des chasseurs à pied de France	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	Chasseurs à pied de la Garde dissous et recréés – 1 pour 6 unités de ligne
0	28	Voltigeurs de la Garde (jeune garde)	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	tous dissous le 30 juin 1814
0	2	Flanqueurs grenadiers (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	dissout 1er décembre 1814
0	2	Flanqueurs chasseurs (jeune garde)	Infanterie légère Normal solides Manœuvre 4 plaq	35	dissout 1er décembre 1814
0	2	1er Régiment étranger	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	reformé 1er janvier 1815
0	2	Régiment d'élite de marche du 1er Régiment étranger	Infanterie légère Elite Manœuvre 3 plaq	29	Dissout 1er janvier 1815
0	1	Bataillon des Chasseurs d'Orient	Infanterie légère Normal Manœuvre 3 plaq	22	Dissout en septembre 1814
0	2	Régiment de la Vistule	Infanterie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	40	Dissout 1er janvier 1815
0	20	Garde Nationale	Infanterie lourde Recrues faibles 2 plaq	10	Seulement en garnison ou près des villes - ramenée aux seules garnisons locales le 16 juillet 1814
0	4	Gardes du Corps	Cavalerie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	62	créé le 25 mai 1814 – seulement si le Roi est présent
0	1	Maison Rouge du Roi	Cavalerie lourde Normal solides Manœuvre 4 plaq	62	créé le 25 mai 1814 – seulement si le Roi est présent
0	1	Grenadiers à cheval du Roi et Gardes du Corps de Monsieur	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	créé le 25 juillet 1814 – Si 3 régiments de cavalerie lourde
0	14	Cuirassiers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	14, 2 dissous le 1er janvier 1815
0	1	Corps royal des cuirassiers de France	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	Grenadiers à cheval de la Garde : 2ème dissout, 1er devient Corps royal des cuirassiers de France
0	2	Carabiniers	Cuirassiers Normal Manœuvre 3 plaq	48	regroupés en une corps-brigade des « Carabiniers de Monsieur » par l'ordonnance royale du 16 juillet 1814
0	23	Dragons	Cavalerie lourde Normal Manœuvre 3 plaq	39	23 régiments, 8 dissous entre mai et août 1814
0	1	Corps royal des dragons de France	Cavalerie lourde Elite Manœuvre 3 plaq	48	Dragons de l'Impératrice devenu Corps royal des dragons de France
0	1	Gendarmerie des chasses	Cavalerie lourde Normal Manœuvre	43	Légion des gendarmes d'élite,

La Règle “JOMINI”

			+ Tenaces 3 plaq		devenu gendarmerie des chasses
1	15	Chasseurs à cheval	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	
0	10	Hussards	Cavalerie légère Normal Manœuvre 3 plaq	35	10 régiments le 16 juin, 6 le 1er août
0	6	Régiments de cheveu-légers lanciers	Lanciers légers Normal Manœuvre 3 plaq	39	
0	1	Corps royal des cheveu-légers lanciers de France	Lanciers légers Elite Manœuvre 3 plaq	48	2ème régiment des cheveu-légers lanciers devenu Corps royal des cheveu-légers lanciers de France
0	1	Corps royal des chasseurs à cheval de France	Cavalerie légère Elite Manœuvre 3 plaq	44	Chasseurs à cheval de la Garde. Mamelouks dissous, chasseurs deviennent Corps royal des chasseurs à cheval de France
1	32	Batteries à pied de 8 livres	Artillerie lourde mobile Normal 3 plaq	88	1 pour 6 unités de ligne
0	8	Batteries de réserve à pied de 12 livres	Artillerie très lourde Normal 3 plaq	105	Remplace 4ème batterie de 8
0	2	Batteries à pied des Gardes du Corps regroupées	Artillerie lourde mobile Elite Manœuvre 3 plaq	99	Si le Roi est présent
0	16	Batterie à cheval de 4 livres	Artillerie légère à cheval Normal Manœuvre 3 plaq	74	1 pour 4 unités de cavalerie
0	40	Compagnies de canoniers de garnison	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Garnisons
0	5	Canoniers-Gardes-Côtes	Artillerie très lourde Normal Artillerie statique 3 plaq	63	Garnisons sur les côtes